

Oui. Pendant mes discussions au Moyen-Orient, la question du différend israélo-arabe a aussi été soulevée, et plus spécifiquement la question palestinienne. Je crois que l'une des conséquences de la crise du Golfe pourrait être de nous donner un nouveau sens de l'urgence de régler les autres problèmes que connaît cette région troublée. Le Conseil de sécurité a récemment réussi à régler certains problèmes régionaux, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi au Cambodge et ailleurs. Si nous savons garder l'initiative, si nous pouvons conserver à l'ONU la vigueur que nous lui donnons depuis quelques années et si cette série de succès se poursuit, il pourrait être enfin possible d'envisager un règlement juste, durable et global du différend israélo-arabe - règlement que le Canada juge nécessaire et urgent. Mais c'est une question qui devra être réglée séparément de la crise actuelle.

Il est essentiel que l'infraction *sui generis* commise par l'Iraq soit corrigée pour respecter les grands principes du droit international et pour protéger les intérêts globaux de la sécurité internationale. Mais le règlement de tous les litiges territoriaux dans la région sur une base juste et équitable est requis d'urgence si nous voulons donner une paix et une sécurité durables à la région peut-être la plus instable du monde. Nous devons aussi nous pencher collectivement sur la nécessité de mesures pour contrôler les armes de destruction massive qui menacent toute la région. C'est seulement en soutenant la nouvelle unité de la communauté internationale que nous aurons la meilleure chance de régler rapidement ces problèmes.

On pourra peut-être y trouver les éléments d'un règlement pacifique de cette crise. J'ai été encouragé par mes entretiens au Moyen-Orient. Plus que ce à quoi je m'attendais. J'ai été encouragé par la détermination des dirigeants israéliens et du roi Hussein, et aussi par celle des Palestiniens qui cherchent des moyens par lesquels cette expérience pourrait générer une réponse positive sur d'autres questions. Nous espérons que ce problème pourra être réglé.

Autrement, la force sera utilisée avec l'autorisation de la communauté mondiale, et au nom des institutions internationales que le Canada a mis cinquante ans à concevoir et à défendre.

Abandonner maintenant ces institutions serait abandonner l'unanimité et le consensus redécouverts aux Nations Unies. Ce serait aussi abandonner tout espoir d'appliquer la règle de droit aux affaires internationales.